



DU CODIR du 6 OCTOBRE 2018
Commune de Nouméa - Nouville
DJUBEA KAPUME

DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT

Militants, militantes de l'Union Calédonienne,
Bonjour,

Je m'incline avec respect et humilité devant vous et devant tous nos vieux qui nous regardent avec beaucoup d'attente et d'espoir. A J-28 du référendum, j'imagine leur impatience et c'est à nous d'honorer ces mémoires dérangées par les affres du colonialisme et de les libérer, ce jour historique du 4 novembre prochain.

Je salue les autorités coutumières de la région DJUBEA KAPUME et tous les clans de ce Pays et ceux de cet endroit.

Je remercie sincèrement les militantes et militants impliqués dans la logistique pour que ce coder puisse se tenir.

Avant d'entrer dans le sujet, je remercie tous nos militants qui s'impliquent dans la campagne, je vois partout du nord au sud, le pays se parer des couleurs nationales. Cela fait chaud au cœur et je constate le nationalisme monter chez les calédoniens. N'oubliez pas d'aller chercher tous nos frères et sœurs pour qu'ils participent activement à l'avènement de notre pays, le nôtre mais maintenant le leur.

Le peuple Kanak, face à son histoire pour ce rendez-vous référendaire, doit en finir avec cette période coloniale. Ce n'est qu'une question de liberté et de dignité à retrouver, sans cela, nous serons toujours diminués et nous n'aurons jamais d'égalité de chances dans ce pays.

J'entends des voix s'élever pour se demander pourquoi nous y allons à ce référendum car ils ne concernent pas le peuple colonisé qui est chez lui après tout.

Je rappelle que nos signataires ont pris un engagement très fort en signant l'accord de Nouméa le 5 mai 1998, celui de faire le peuple calédonien avec les victimes de l'histoire. Nous devons y aller, pas pour dire que nous voulons seulement devenir souverains, nous devons y aller pour

marquer notre intention de se décoloniser et de faire un nouveau peuple avec ceux qui sont arrivés et donner un pays à chacun de nous. Quel plus beau geste pouvons-nous faire, envers ces populations arrivées sans leur consentement ou avec un consentement vicié. Nous respecterons notre engagement et ce geste veut dire que nous leur offrons un pays.

Tel est l'enjeu d'aller voter pour cette consultation référendaire.

Le résultat n'aura pas d'impact pour nous peuple premier, nous constaterons seulement si l'histoire nous donne raison d'avoir invité ces populations à bâtir avec nous ce nouveau Pays de Kanaky Nouvelle Calédonie. Ces invités de l'histoire auront le 4 novembre 2018 le choix d'avoir un pays si ils votent OUI ou celui d'être des citoyens français dans ce pays KANAK, qui de toute façon, obtiendra inéluctablement son indépendance, avec ou sans eux.

A ceux qui sont encore indécis, nous leur offrons une terre, un droit de vote, un pays qui deviendra le leur. **Que vont t'ils nous répondre ?** En ce qui nous concerne, nous irons massivement voter pour dire que nous le voulons ce nouveau pays. Et s'il le faut, nous le réaffirmerons deux autres fois. C'est notre tradition d'accueil millénaire qui s'exprime. Mais au bout de 3 fois, nous ne chercherons plus

à nous ouvrir, nous irons négocier notre souveraineté pleine et entière directement avec l'Etat colonisateur. Cette fois ci les invités d'aujourd'hui, conformément à leur choix qu'ils devront assumer, ne participerons plus à ces négociations car ils se rangeront derrière leur pays de choix. Que cela soit clair et qu'on ne viennent pas nous le reprocher.

Notre responsabilité de peuple premier est d'assimiler ce peuple calédonien car pour certains d'entre eux, c'est 150 ans de vie commune avec nous et de présence dans ce pays. C'est notre sang mêlé, c'est une identité commune, c'est une culture certes embryonnaire, mais bien présente. Avec eux le destin commun a commencé au début du siècle dernier.

Aller voter OUI, c'est faire taire une longue histoire douloureuse et rebâtir notre pays avec de nouvelles fondations.

Pour les KANAK qui ne souhaitent pas aller voter. Les membres de l'Union Calédonienne ou ceux qui s'y réclament, doivent se rappeler notre histoire et notre premier congrès. Nos vieux avaient cet objectif de fonder une nouvelle nation, avec un peuple, une terre et un droit de vote. Nous y sommes. Ne pas y aller c'est renier nos

fondements historiques et ce parcours politique accompli depuis 62 ans.

La France doit admettre que sa présence sur cette terre KANAK n'a pas de sens puisqu'elle issue de cette prise de possession unilatérale, brutale et sans partage. La souveraineté française n'a plus à être exercée sur cette terre de nos ancêtres. La relation avec l'Etat doit changer, doit devenir mûre et nous sommes ouverts à cela.

Continuer avec cette organisation sociétale obsolète, celle qui jusque ici nous a reléguée dans l'exclusion la plus totale, nous oblige à nous mettre en mode survie, à nous renier pour exister.

Vouloir continuer avec la société actuelle :

- C'est aujourd'hui 26.000 jeunes Kanak en dehors du système, devenus « public très éloigné de la société ».
- C'est 17000 personnes dans les squatts dont la très grande majorité sont Kanak.
- C'est 80.000 Kanak sans revenu.
- C'est la mise à l'écart des Kanak, des calédoniens et autres communautés, de la société, des responsabilités, dans leur propre pays. Ils ont tout pris avec la complicité malsaine de ces élus du NON.
- C'est l'extinction de notre identité et de notre culture.

- C'est l'arrivée massive d'immigrés français qui fuient leur pays alors qu'ici ils veulent rester français mais ne veulent pas rentrer chez eux. Pour ces personnes la France n'est bien qu'à 22.000 kms.

Je demande à tous les Calédoniens de réfléchir à ce que nous avons obtenu et gagné dans tout cela. Demain ce système perdurera et il n'y a pas de raison qu'il change. Nous aurons de moins en moins de légitimité dans notre propre pays.

Que feront nous de nos enfants qui s'instruisent de plus en plus, mais qui seront à vie des subordonnés. Ils ne seront jamais reconnus.

Demain le « diktat » des multinationales sera oppressant pour les calédoniens et encore plus pour les Kanak, il a déjà commencé avec Total et Engie dans le domaine l'énergie renouvelable, avec les futurs forages pétroliers où les accords se négocient avec la grande complicité non désintéressée de élus locaux et nationaux au pouvoir actuellement. Il s'accroîtra dans les mois à venir avec le renforcement de la mise en place de l'axe Indo pacifique cher au Président Macron.

Où sera la place des calédoniens, où sera la place des Kanak, celle de tous nos jeunes. Ils s'accapareront de tout

encore une fois. Rien ne restera pour nos générations futures et nous ne sommes pas nés pour regarder le train passé. Ces élus de la peur et du NON sont en train de nous vendre pour leur seul profit. C'est aussi cela voter NON.

Aujourd'hui **les enjeux pour le peuple calédonien sont d'exister dans notre pays**, d'assurer un avenir pour notre jeunesse qui doit participer et s'impliquer dans notre projet de pays pour ne pas hypothéquer l'avenir de nos générations futures. Le pillage de notre pays va s'accroître et va nous faire taire à jamais. Demain ils arriveront par vague, ils s'installeront et prendront toutes les places, les postes, les responsabilités et décideront de tout et termineront de nous brimer à jamais. **Nous serons, nous les calédoniens, alors les larbins de ce néo colonialisme.**

Demain 4 novembre 2018 on nous consultera par voie référendaire et on nous demandera de nous prononcer sur l'avenir du pays. Nous le ferons par trois fois si nécessaire, car c'est prévu dans l'accord de Nouméa. Nous le ferons pour aller au bout de cette démarche positive et d'ouverture pour tous les calédoniens de ce pays.

Le corps électoral est un acquis très important car il a une signification toute particulière, celle qui sonne **la fin de la colonie de peuplement**. Ce qui veut dire que plus

personne arrivant dans le pays, ne votera pour les questions concernant notre avenir et la gestion de nos institutions. Seuls les calédoniens s'exprimeront et eux seuls.

Le peuple calédonien doit en être digne. C'est la traduction de notre volonté de bâtir la nation calédonienne de demain, nous allons définitivement donner un pays à nos enfants avec un droit de vote et le droit de vivre ici à jamais.

Notre principal objectif aujourd'hui, est de le cimenter « **le peuple calédonien** », et le consolider à jamais.

Demain le **NON** l'emporte, pour cet axe du mal que sont les anti-indépendantiste, c'est perpétuer la politique de pillage, de terre brûlée et terminer de nous faire exister en tant qu'océaniens, en tant que calédoniens et en tant que Kanak. Nous redeviendrons des français indigènes du Pacifique et je pèse mes mots. Le régime de l'indigénat resurgira sous une autre forme.

Dans l'éventualité du choix du « **NON** », la Nouvelle-Calédonie restera toujours régie par l'Accord de Nouméa, le titre XIII de la Constitution et la loi organique statutaire du 19 mars 1999, donc elle restera bien une collectivité française.

Pour nos populations rien ne changera par rapport à la situation antérieure au 4 novembre 2018. Elles conserveront tous les attributs de la citoyenneté française et européenne. L'Etat gardera toujours le même rôle.

A l'issue des élections provinciales de 2019, confirmées par le conseil d'Etat dans sa séance du 4 septembre 2018, si un tiers des membres du congrès de la Nouvelle-Calédonie l'exprime, une deuxième consultation et une troisième consultation se tiendront et la même question sera posée.

Si au terme de ces 3 consultations, le non l'emporte, le rendez vous donné au peuple calédonien n'aura pas été compris par ces populations arrivées et le geste fait par le peuple Kanak aura été vain.

Ce sera un échec pour nous et le constat navrant car l'ouverture faite aux autres communautés n'aura servi à rien, alors nous nous adresserons à ces populations et nous leur dirons que nous ferons sans eux.

L'importance du résultat n'est pas la priorité car le lendemain de la consultation référendaire plus rien ne sera comme avant.

En effet il y aura des conséquences :

La prise de conscience de devenir un peuple et une nation est réelle et de plus en plus de gens adhèrent et viennent vers nous. Avec le corps électoral spécial, ils comprendront qu'ils ne sont pas exclus de leur pays et c'est un des pans de la « peur » véhiculée par les non indépendantistes qui tombera.

Le projet de société du pays indépendant n'exclue personne, et demain c'est le peuple calédonien qui décidera de l'organisation de ses institutions.

Le lendemain de la consultation référendaire, il y aura des avancées psychologiques qui feront que nous ne reviendrons plus en arrière. **Il y aura désormais des calédoniens et des Français vivant dans ce pays.** C'est une distinction garantie constitutionnellement et qui pèsera sur les consciences du Pays.

Le lendemain sera aussi un jour comme un autre et nous préparerons l'échéance du prochain référendum. Nous reprendrons le dialogue avec les calédoniens non indépendantistes qui ont le droit de vote, tout se fera naturellement et nous nous donnerons le temps nécessaire puisqu'il travaille désormais pour nous.

Demain le **OUI**, la nouvelle Calédonie aura vocation irrévocablement à devenir un état indépendant, pleinement

souverain comme le stipule le point 5 de l'Accord de Nouméa, cette indépendance se traduira par « le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité ».

L'accession à la pleine et entière souveraineté n'interviendra qu'au terme d'une période de transition où l'Etat et Kanaky Nouvelle-Calédonie s'entendront sur un processus de désengagement et sur un processus d'accession, où s'impliqueront les deux parties pour que soient effectifs les transferts des compétences régaliennes et les futurs accords si il devait en avoir.

Ces transferts concernent la justice, la défense, la monnaie et le crédit, le maintien de l'ordre, le droit pénal, les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, les fréquences, la sûreté et la sécurité maritime et aérienne. Les compétences non encore transférées à ce jour, telles les règles relatives à l'administration des collectivités, l'enseignement supérieur, la communication audiovisuelle (article 27), le seront. Nous passerons alors du stade de transfert accepté à celui de transfert total.

Le terme de ce processus sera choisi par les deux parties qui conviendront d'une date pour qu'une loi constitutionnelle puisse mettre fin à l'appartenance de la Nouvelle Calédonie à la France, ce qui engendrera la sortie de la constitution française.

Les autorités du nouvel Etat déclareront unilatéralement l'indépendance du Pays et feront connaître leurs lettres de créances pour ouvrir des relations diplomatiques avec les autres Etats afin d'être reconnue internationalement.

A ce stade une demande d'admission sera déposée auprès des l'ONU et dans plusieurs organisations internationales.

L'Etat Calédonien définira les critères permettant d'avoir accès à sa nationalité. Le maintien d'une double nationalité pourra s'envisager si la France le souhaite. D'autres accords peuvent aussi être signés avec des pays amis.

Les enjeux de la souveraineté pleine et entière sont multiples.

« La pleine souveraineté et l'indépendance n'équivalent pas à la rupture mais à une renaissance de notre société » et il faudra la vivre comme telle.

L'objectif politique de l'indépendance est avant tout de mettre fin au modèle de société et de ne pas replonger dans les vieux démons du colonialisme et de son économie de comptoirs.

Pour mettre fin à l'exclusion de nos populations, il faut mettre la jeunesse du Pays aux responsabilités car il est indispensable de l'associer pour passer le relais et amorcer une nouvelle trajectoire. La fin du pillage c'est veiller à mieux répartir la richesse, assurer le mieux vivre à la population et penser à nos générations futures.

L'opportunité se révèle dans la résolution 1514 de l'ONU « **Affirmant que les peuples peuvent, pour leurs propres fins, disposer librement de leurs richesses et ressources naturelles sans préjudice des obligations qui découleraient de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'avantage mutuel, et du droit international...** ».

Le lendemain du Oui l'enjeu sera de dénoncer les accords commerciaux conclus en notre défaveur durant la période coloniale (titres miniers, pactes fiscaux léonins, énergie solaire, télécommunications, contrats de travail, etc....).

Ces actes souverains doivent être pris avant toutes velléités de traiter en terme de coopération ou d'associations avec des puissances étrangères.

« L'indépendance c'est prendre ses responsabilités et il faudra les prendre et les assumer ».

Un gouvernement transitoire disposera des pleins pouvoirs sur une **période limitée** pour prendre les dispositions nécessaires afin d'engager le processus de décolonisation, de transition et de préparer la mise en place du nouveau pays (constitution, institutions, grands principes de société).

Il s'agira d'ouvrir et préparer les négociations avec les autres autres puissances pour les futurs traités : association, coopération, défense.

Ce gouvernement transitoire, avec des pouvoirs limités et encadrés, mettra en place les contours de la nouvelle organisation politique, institutionnelle et administrative.

Dès le 5 novembre, plusieurs chantiers s'ouvriront :

Ceux relatifs aux actes constitutifs de la nouvelle nation, comme la mise en place de l'assemblée constituante, la constitution, la reconnaissance internationale du nouvel état, l'inscription aux organisations internationales, l'organisation de formations concernant la gestion des compétences régaliennes pour nos élites.

Ceux relatifs aux actes de transition de la nouvelle nation que sont la gouvernance temporaire, la préparation des traités, les

négociations avec l'Etat Français tels que les transferts de souveraineté, la coopération, les traités d'association, la sortie de la constitution, la reconnaissance internationale et l'ouverture de relations internationales, les négociations avec les organisations internationales tels que le FMI, la Banque Mondiale, et surtout la négociation de la dette coloniale dans le cadre d'un traité de coopération.

La préparation du Hand Over pour la déclaration d'indépendance, sera notre « KANEXIT » .

Ce sont d'importants chantiers qui définiront le processus de transferts et le calendrier exécutoire d'acquisition de la souveraineté.

Militantes et Militants, je vous invite pour ce dernier CODIR avant le référendum, à réfléchir sur les points soulevés et d'engager le travail au plus près de nos structures.

Je vous invite à convaincre encore et encore, je sais que vous faites le travail sur le terrain, mais vous devez redoubler d'efforts et aller convaincre toute la population, pas seulement les indépendantistes mais les autres composantes de notre peuple que nous avons décidé et traduit dans les faits.

Ces citoyens comprendront l'enjeu futur et c'est à nous d'aller les chercher et faire tomber ces remparts de la peur, bâtis depuis plus de 70 ans par des nostalgiques du colonialisme.

Je vous souhaite de fructueux travaux, et une grande imagination.

Je déclare ouvert ce comité directeur.

Daniel GOA